

Demour *Leury*
 Du Douzième jour du mois de janvier
 l'an mil huit cent cinquante à six heures
 Du matin A été De D'elis De Sigot
 Rose Catherine Deléde dans son Domicile
 Delaveille, à six heures du soir, journalière
 / / / /

N° 2



De C's
de Rigot Rose
Catherine

Deuxième
agée de quarante neuf ans née en la
Commune de Fontaine le Bourg présent
Canton le huit Germinal an six de la Répu-
blique demurant dans cette Commune, fille
de son Rigot Louis, et de Vadicard Marie
Catherine demurant en la Commune de Fontaine
le Bourg, journalière et mariée en la Commune
de Fontaine le Bourg le vingt neuf juillet
mil huit cent vingt quatre sur la déclaration
à nous faite par Balzac Eloi journalier
agé de trente deux ans demurant dans cette
Commune, qui a dit être voisin de la défunte
et par Philippe Louis, journalier, agé de
cinquante cinq ans, demurant dans cette
Commune, qui a dit être voisin de la défunte
lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce
interpelé. Après lecture faite, le présent
acte qui a été fait double en leur présence
et constate suivant celui par nous maire
de la Commune d'Esteville remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil

P. Dubuc
Maire

De Fontaine sous le mai

N° 3